

Directeur de projets (F/H) Guyancourt et Trappes

À une quinzaine de kilomètres du centre de Paris, le plateau de Saclay constitue l'un des plus grands pôles scientifiques français, grâce à l'implantation depuis 1945 de grands établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Ce territoire francilien possède de puissants atouts pour répondre aux enjeux d'une économie mondiale en profonde mutation :

- L'excellence académique et la renommée de ses établissements d'enseignement supérieur réunis dans l'Université Paris-Saclay et de l'institut Polytechnique de Paris ;
- La force industrielle de ses pôles d'activité majeurs de l'Essonne et des Yvelines que sont Courtaboeuf, Massy, Saint-Quentin-en-Yvelines, Vélizy-Villacoublay ;
- Sa concentration d'activités de recherche et développement exceptionnelle autour des filières stratégiques de l'énergie, des mobilités, des TIC, de la santé, de l'aérospatiale - défense sécurité...

L'EPA Paris-Saclay est en charge de plusieurs missions au service de la mise en œuvre de ce projet de « cluster technologique de niveau mondial » à l'échelle du plateau de Saclay. A cet effet, il réalise des grandes opérations d'aménagement (Direction de l'Aménagement et du Développement Durables qui intègre la Direction Développement durable et RSE), en particulier sur la frange sud du Plateau de Saclay (Quartiers de Moulon, Corbeville et de l'Ecole Polytechnique) de l'ordre de 2,2 millions de m², parmi les plus importantes en Europe, et dans les Yvelines sur les secteurs de Versailles Satory, de la future gare de Guyancourt - Saint Quentin Est et de Freyssinet Trappes-Montigny. Chacun de ces nouveaux quartiers vise à conjuguer densité, mixité des activités et mixité sociale, de manière à proposer un cadre de vie de qualité caractérisé par la proximité. Les projets d'aménagement visent à créer des quartiers qui se veulent autant de démonstrateurs de la ville durable, inclusive, productive, sobre et résiliente.

Le développement du Cluster s'inscrit dans une démarche de développement durable équilibrée entre d'une part la protection et la valorisation des activités agricoles et d'autre part des développements urbains dans des quartiers desservis par la future ligne 18 du Grand Paris-Express. Le développement du pôle scientifique et technologique s'opère également par le développement et l'animation des réseaux d'entreprises, des services, et de l'entreprenariat (Direction de l'Innovation et du Développement Economique).

L'EPA Paris Saclay est également maître d'ouvrage d'opérations immobilières et d'équipements ou en prestation de services pour le compte d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche (direction de l'immobilier et des infrastructures).

Il comprend également une direction de la communication et un secrétariat général regroupant les services financier, juridique et les ressources humaines.

LES OPERATIONS de GUYANCOURT et TRAPPES

La partie yvelinoise de l'OIN est une composante essentielle du projet : participant fortement aux équilibres globaux de ce pôle scientifique et technologique au rayonnement international, elle constitue dès lors un levier essentiel de développement dans le département. La recherche de synergies nouvelles entre les pôles économiques yvelinois et essonnien, à terme reliés par la ligne 18 du métro Grand Paris Express, soutenue par le développement d'une nouvelle offre d'habitat d'ampleur et des aménités de dimension métropolitaine, sont les clés fondamentales de Paris-Saclay. Deux secteurs d'intervention sont concernés par cette direction de projet :

- Le secteur ferroviaire – Freyssinet à Trappes et Montigny

Marqué par les deux infrastructures majeures que sont la RN10 et la voie ferrée, le site de l'opération d'aménagement projetée est au cœur de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines à proximité de l'île de loisirs. Le niveau des contraintes y est à la hauteur du potentiel et des enjeux. L'ambition est d'opérer une transformation profonde de cette friche ferroviaire pour faire émerger un nouveau quartier mêlant habitations et développement économique, qui trouve sa place au sein de l'agglomération, dans la continuité des centres des villes de Trappes et de Montigny et de leurs gares. Le projet a fait l'objet d'une mise en suspens en 2021 à la suite du lancement d'une réflexion de la SNCF sur la mise en place de fret urbain sur son foncier. Il s'agit aujourd'hui de relancer les réflexions sur ce site en lien avec la SNCF, l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et l'Etat.

- La ZAC Gare Guyancourt Saint-Quentin
Située aux abords de la future gare du GPE ligne 18, l'opération a vocation à accueillir un quartier de ville mixte sur des anciennes friches industrielles : foncier Thalès et foncier Renault aux abords du Technocentre Renault. L'EPA Paris-Saclay a lancé la procédure de création de la ZAC « Gare Guyancourt Saint-Quentin » lors de son conseil d'administration du 6 mars 2024. Le programme prévisionnel porte sur environ 300 000 m² SDP dont 2000 logements, des résidences étudiantes et seniors, 160 000 m² SDP d'activités économiques de commerce et de services ainsi que la réhabilitation de la Halle Piano qui a vocation à accueillir des occupations préfigurant les usages futurs du site dans une première phase d'activation du projet urbain ;
Il s'agit de piloter les procédures réglementaires permettant à l'opération d'entrer en phase opérationnelle et de lancer les études opérationnelles permettant de préparer la réalisation des espaces publics et le lancement des premières consultations. En parallèle, il s'agit de finaliser le projet d'activation en vue de permettre d'établir l'arrivée des premiers usagers du site.

MISSIONS ET RESPONSABILITES

Sous la responsabilité du directeur aménagement, en lien fonctionnel avec la directrice adjointe de l'aménagement, le directeur de projets pilote les opérations d'aménagement sur le secteur Guyancourt et Trappes dans toutes ses composantes (techniques, juridiques, financières, institutionnelles, etc.) afin de respecter les objectifs et engagements de la direction générale. Il encadre une équipe projet et ses missions portent en particulier sur les sujets suivants :

Pilotage et suivi opérationnel :

- Garantir et entretenir le dialogue avec les collectivités (Villes, Agglomération, Département, etc.), les services de l'Etat et les partenaires du projet pour porter et défendre la stratégie de l'établissement et le respect des engagements ;
- Mobiliser et coordonner les équipes des autres directions (direction technique, développement durable) et les acteurs externes pour assurer l'avancée du projet en programmant notamment des réunions d'équipe hebdomadaires ;
- Conduire les études urbaines à l'échelle de la ZAC et/ou de secteurs, impliquant notamment le pilotage des marchés de prestataires (maîtrise d'œuvre urbain en particulier) ;
- Piloter et suivre les opérations immobilières dans toutes leurs phases et dimensions : foncier, réglementation, architecture et urbanisme, environnement et technique ;

- En interface avec la direction pôle travaux, superviser les études de maîtrise d'œuvre d'espaces publics pour garantir la cohérence avec les grandes orientations et l'ambition du projet urbain dans son ensemble ;
- Sécuriser et superviser les procédures réglementaires : dossiers de création et réalisation, DUP, mise en compatibilité des PLU, dossiers de dérogations des espèces protégées, etc. ;
- Elaborer et suivre le bilan d'aménagement (Prévisions à fin d'affaires en matière de budget et coûts), en lien avec la direction administrative et financière ;
- Lancer et suivre les consultations des promoteurs de la vente à la phase de réalisation des opérations immobilières ;
- Garantir le respect des projets immobiliers : échanger et accompagner les porteurs de projets depuis les études de faisabilité, élaborer les fiches de lots, superviser les phases de concours et suivre le projet immobilier dans sa phase de réalisation ;
- Identifier et mesurer les risques, alerter et prendre les décisions pour gérer les imprévus en fonction des alertes transmises par les équipes puis suivre le respect des solutions proposées.

Animation de l'équipe

- Accompagner et développer les compétences et pratiques de l'équipe ;
- Définir et mettre en œuvre les moyens d'animation de l'équipe pour donner de la visibilité sur l'activité et partager les bonnes pratiques ;
- Coordonner les activités de l'équipe (répartition de la charge de travail, suivi des plannings en fonction des priorités du projet) ;
- Participer aux recrutements, réaliser les entretiens annuels.

Piloter des missions transversales thématiques à l'échelle de la direction.

FORMATION ET COMPETENCES

- De formation supérieure de niveau Bac + 5 : diplôme d'architecte, ingénieur avec spécialisation aménagement / construction, Master 2 en urbanisme et aménagement, Science Po, etc. ;
- Expérience minimale de 5 ans dans le secteur de l'urbanisme opérationnel ;
- Culture du projet urbain, maîtrise des schémas directeurs d'aménagement urbain, de la coordination urbaine, architecturale, et environnementale ;
- Connaissance du champ de l'urbanisme opérationnel dans son ensemble : connaissance des acteurs institutionnels et privés, de la production immobilière, de l'espace public, etc. ;
- Maîtrise des procédures administratives et des réglementations (droit de l'urbanisme, de la construction, de l'environnement, des contrats, Code des Marchés publics) ;
- Goût et capacité à manager une équipe ;
- Maîtrise de la gestion de projets complexes ;
- Sens de l'initiative, méthode, rigueur et autonomie ;
- Qualités rédactionnelles.

NOUS REJOINDRE

L'Établissement Paris Saclay propose à ses collaborateurs :

- Des titres restaurant d'une valeur de 10,80 € (60% pris en charge par l'employeur)
- Une mutuelle
- Un intéressement
- Indemnité de transport (75% pris en charge)
- Forfait mobilité durable
- 14 jours de RTT
- 2 jours fixes de télétravail
- Des avantages proposés par le CSE

Adressez votre candidature à :

EPAPS - Direction Ressources-Humaines - 6 boulevard Dubreuil - 91400 Orsay
rh@oin-paris-saclay.fr